Recettes de l'octroi en 1899

Pendant l'année 1899, l'octroi de Roubaix a produit 2,962,137 fr. 77, soit 93,672 fr. 27 de plus qu'en 1898.

Le droit d'abri a produit pendant la même période 6,372 fr. 40 de plus qu'en 1898, soit 134,026 fr, 26.

Les résultats de l'exploitation des tramways

Voici les résultats de l'exploitation de la Compagnie nouvelle de Roubaix-Tourcoing, pendant le premier semestre de l'année 1899.

Longueur réellement construite au 30 juin : 30 kilomètres ; longueur moyenne exploitée, 32 kilomètres ; dépenses d'établissement au 30 juin : 3,746.015 francs ; recettes : 497,783 francs ; dépenses : 262,910 fr. ; produit net : 234,873 fr. : recettes par kilomètre . 15,536 fr. ; dépenses : 8,216 fr. ; produit net : 7,340 fr. Le rapport des dépenses aux recettes a été de 53 0[0 et les recettes par jour kilomètre de 86 francs.

Pendant le même semestre de l'année 1898, les résultats de l'exploitation avaient été les suivants : longueur réellement construite au 30 juin : 27 kilomètres ; dépenses d'établissement au 30 juin : 3,736,828 francs ; recettes : 454,588 fr. ; dépenses : 248,133 fr. ; produit net . 206,455 fr. ; recettes par kilomètre : 14,664 fr. ; dépenses : 8,004 fr. ; produit net : 6.660 fr. Le rapport des dépenses aux recettes a été de 54 0[0 et les recettes par jour kilomètre de 81 francs.

Pour vos **malles, valises** et **sacs de voyages,** adressez-vous à la fabrique, rue de l'Avocat, 44, à Roubaix. — *Réparations dans les 24 heures.*

Savon au Musc du Lékélé N° 29
pâte onctueuse, parfum puissant

WATTRELOS

La fraude. — Lundi, vers six heures du soir, le sous-brigadier Honoré Bosquet et le préposé des douanes Jean Barthe, de service au Chemin des Hautes, ont arrêté un tisserand, Edouard Lepers, âgé de 41 ans, originaire de Marquette-lez-Lille, demeurant à Mouscron, ruelle Legland. Cet individu était porteur de 13 k. 200 d'allumettes de contrebande, pour une valeur de 66 francs.

CROIX

Exploits d'ivrognes. — Lundi, vers onze heures du soir, plusieurs individus ivres se trouvaient au cabaret tenu par M. Pierre Marsyne, rue de Wasquehal. A certain moment la bande sortit et se rendit dans la même rue, au cabaret tenu par M. Raemackers.

Quelques clients qui se trouvaient chez M. Marsyne, s'étaient aperçus avant le départ des jeunes gens ivres que l'un d'eux Auguste Durieux, âgé de 21 ans, demeurant rue de Strasbourg, s'était emparé de plusieurs verres placés sur une étagère. Ils en avertirent aussitôt le cabaretier qui se mit à la recherche de son client indélicat et le retrouva avec ses camarades au cabaret tenu par M. Raemaeckers.

Il lui reprocha alors l'acte qu'il avait commis et comme Durieux protestait de son innocence, il consentit à retourner chez Marsyne, pour répondre à ses accusateurs.

La discussion s'envenima bientôt, à un point tel que Marsyne fut obligé de mettre Durieux à la porte. Celui-ci, furieux, brisa un carreau de vitre d'une valeur de 5 francs et prit la fuite.

Une bagarre sanglante. — Dans la nuit de lundi à mardi, vers deux heures et demie, une bagarre sanglante s'est produite, chez M. Demool, cabaretier rue de Lille, entre une quinzaine d'individus qui avaient assisté à une ducasse à Pierrots.

L'un d'eux, nous a-t-on dit, aurait été grièvement blessé par un de ses camarades qui l'aurait frappé à coups de bouteille.

ÉLIXIR SUÉDOIS
(Voir en 4e page)

TOURCOING

Dans les douanes

M. Courturier, vérificateur de deuxième classe à la douane de la gare a été nommé à la date du 1er janvier vérificateur adjoint de première classe.

Cet avancement est surtout motivé par des captures récentes de contrebandes et notamment celle d'un fraudeur du nom de Kindt qui avait placé plusieurs ballots de tabac sur la plate-forme d'un wagon.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Jules Lehoucq, née Coralie Lemaire, veuve de notre regretté concitoyen M. Jules Lehoucq.

Nous adressons à la famille de la défunte et notamment aux familles Lehoucq et Trystram nos plus sincères compliments de condoléances.

En revenant de souhaiter une bonne année

M. Jean Neyrinck, vieillard de 83 ans, demeurant rue de Melbourne, 38, était sorti de chez lui, vers une heure du matin dans la nuit du 1er janvier afin d'aller étrenner ses parents. En rentrant deux heures plus tard, le vieillard fit une chute si malheureuse qu'il se fractura la jambe gauche.

Mauvaise inspiration

Satisfaisant à une ancienne coutume, nombre de personnes font partir des coups de feu dans la nuit du 1er janvier pour fêter la nouvelle année.

M. Charles Dumortier, demeurant rue du Beau-Laurier, s'amusait à faire partir un petit canon, qui trop chargé, fit explosion.

M. Dumortier a été grièvement blessé à la main droite.

M. le docteur Dewyn a donné ses soins au blessé. — La guérison demandera au moins un mois.

Vol d'un faisan

Henri L., 31 ans, rattacheur, a été mis en état d'arrestation par la police, sous prévention d'un vol de faisan, au préjudice de M. Verwée, traiteur, rue de Lille.

Les relations commerciales avec le Brésil

M. le vice-consul du Brésil nous adresse copie de la lettre suivante envoyée à MM. les présidents des Chambres de commerce de Tourcoing et Roubaix :

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à partir de ce jour la facture consulaire est obligatoire pour toutes les marchandises expédiées au Brésil.

D'après les instructions que je viens de recevoir de mon gouvernement, tous les exportateurs ou chargeurs devront présenter les factures établies par eux en duplicata, suivant un modèle qui sera tenu à la disposition des intéressés à la chancellerie, rue Sainte-Barbe, 8, à Tourcoing.

Il sera perçu pour frais de légalisation un droit de 5 fr., soit au change actuel : 14 fr. 25 ; l'une de ces factures sera remise aux exportateurs ou chargeurs, l'autre sera conservée par la chancellerie du vice-consulat.

Agréez, etc.

Le vice-consul des Etats-Unis du Brésil pour Tourcoing-Roubaix et leurs cantons,
(Signé) Ritaine-Descamps.

MOUVAUX

Une réunion de l'U. S et jésuitique

La 1re section (??), de l'Union sociale et jésuitique continue toujours la scène de ses brillants exercices.

Dimanche dernier, le cabaret Lagersie, situé à la gare des Francs, a possédé dans sa salle pendant quelques heures, les lumières les plus incandescentes de notre bande cléricale réactionnaire. Il est vrai que l'on prend parfois des vessies pour des lanternes, le fait est ici prouvé.

La présidence de la réunion était, pour cette fois, dévolue au célèbre P. Loridant, conseiller du quartier. Cela se comprend, ses succès oratoires ont été trop médiocres pour que désormais on puisse le sortir autrement dans une cérémonie aussi importante. Songez donc, il y avait là 22 présents, y compris le chien du cabaretier.

Plusieurs membres du comité se sont mis en relief, d'après l'organe officiel de notre clique de farceurs.

Puis un électeur de Mouvaux prit la parole, et dans un discours indigeste, répété sûrement une centaine de fois devant l'armoire à glace, a réussi à endormir 14 patriotards et à faire aboyer le chien.

M. Labaiette possède un bagout à faire pâlir un Gascon. Il a su trouver des phrases dans le genre de celle-ci : « L'homme est né sociable et » de ce fait chacun se doit à ses semblables dans » la mesure de ses moyens » ??

La Palisse n'aurait pas mieux trouvé.

Il serait regrettable de laisser moisir parmi les accessoires un talent pareil, nous engageons le comité (?) de l'U. S. et Jésuitique, à souvent le produire, les auditeurs de dimanche étaient littéralement abasourdis en sortant du cabaret.

Si le but poursuivi est celui-ci, personne mieux que M. Labaiette ne possède le physique et l'organe de l'emploi, seuls les gestes laissent encore à désirer, mais un peu de patience, d'ici quelque temps il sera assoupli, et Mouvaux a encore de bien joyeuses soirées en perspectives.

Mais nous redoutons pour nos adversaires, la culbute finale. Ils pourront avec mélancolie, contempler le ruisseau de salive, dépensée avec perte. Pauvre Union des Saucisses et des Poires !

Coups de couteau à Roncq

Dans la soirée de dimanche, une agression s'est produite sentier de Linselles.

Pour des raisons que nous n'avons pas à expliquer, le sieur X... a gratifié le fiancé de sa fille d'une vingtaine de coups de couteau qui ne produisirent que quelques blessures sans importance, notamment à l'épaule droite.

Par contre, le veston de la victime est troué d'un bout à l'autre. L'agresseur a été mis en état d'arrestation et le blessé a reçu les soins du docteur Galissot qui a ordonné un repos de quinze jours.

LANNOY

HEM

Les conscrits de la classe 1899. — Voici la liste des conscrits pour la classe 1899 :

H. Beulens, Fernand Bossut, Arthur Boulanger, Raymond Boussemart, Henri Calonne, H. Clément, Henri Constant, A. Crépin, H. Decottignies, Alfred Defrenne, Jules Delahaye, Désiré Desmullier, Jules Desmullier, Jules Dillies, Alfred Dunant, Auguste Duleu, Adolphe Foucorelle, Edouard Godmond, Jules Jeansome, Paul Joveneau, Oscar Kopitz, Emile Ladessous, Julien Lamarque, Célestin Lebre, Pierre Lemaire, Rémy Leufant, Oscar Leplat, Henri Libre, Emile Loosfeld, Alphonse Manche, Désiré Poitier, Clotaire Poalain, Eugène Prez, Pierre Quiévreux, Léon Rembrecht, Oscar Schiettecate, Henri Six, Oscar Stien, René Steux, Achille Tangre, Claude Tricolt, Jules Vandistadt, Jules Vasdey.

Une arrestation pour bris de clôture. — Dimanche vers onze du matin, Charles Boteldorne, 19 ans, se trouvait en état d'ivresse, au cabaret du « Mirliton », tenu par Mme Assé. Il chercha querelle à la cabaretière qui l'expulsa. Une fois dans la rue, Boteldorne, frappa sur la porte et brisa une vitre, il a été écroué à la gendarmerie de Lannoy.

LILLE

Les accidents

Mardi matin, M. Charles Bonart, 29 ans, employé à l'usine de Fives a eu la jambe gauche cassée par un palan de 159 kilogs qui hissaient les ouvriers. Après avoir reçu les soins du docteur Dubois il a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

— Mme Deepuyser, 57 ans, ménagère, rue d'Eylau, en passant hier vers huit heures du soir, est tombé. Dans sa chute elle s'est brisé le tibia droit.

Noyé dans le Grand-Carré

Lundi, vers 8 heures du soir, M. Charles Lallement, 84 ans, pensionnaire à l'Hôpital général, regagnait l'hospice en longeant le Bois de la Deûle.

Il passait devant le Grand-Carré lorsque, trompé par l'obscurité, il tomba.

Attiré par les cris du vieillard, M. Auguste Devasse se précipita à son secours et le ramena, sur la berge.

Aidé de deux personnes, M. Devasse transporta le malheureux au poste d'octroi de la rue Saint-André, M. Ladrière fut appelé aussitôt, mais M. Lallement ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Il a été transporté à l'hospice.

LE NORD

Mons-en-Barœul. — *Crémaillère bien pendue.* — M. J. Verdonck, négociant en charbons à La Madeleine qui installe un dépôt à Mons-en-Barœul a fait distribuer aux pauvres de cette commune 10,000 kilogs de charbon à titre de bienvenue.

Nos souhaits pour les pauvres qu'il trouve des imitateurs en ces temps rigoureux.

Accident de chemin de fer
A PHALEMPIN

M. de Robespierre, pharmacien à Carvin depuis plusieurs années, était venu à Lille dimanche soir. Il passa la nuit en réjouissances de fin d'année et il se trouva lundi matin sans argent.

Ayant pris le tramway K il ne put payer son billet. Dénoncé par le contrôleur, il fut conduit vers une heure au poste de la rue de Fives.

Après un court interrogatoire, il fut relâché, un de ses amis ayant payé pour lui.

De là, il se rendait chez M. De Vlaminck, cabaretier, rue St-Genois et y prenait deux verres de vin blanc.

Avec son consentement, il partait à la droguerie Guermonprez, rue de Paris pour y demander l'argent nécessaire au règlement de ses petites dettes et à son retour à Carvin.

A ce moment, il était très surexcité. Ses vêtements présentaient le plus grand désordre et il était dans l'état d'un homme ayant fêté largement son voyage à Lille.

Dans la soirée il prenait le train.

Or, mardi matin, à six heures, M. Herbaut, cantonnier au chemin de fer du Nord, se rendant à son travail, découvrait le cadavre de M. de Robespierre, dans un fossé voisin de 50 mètres du passage à niveau du Marais, proche de Phalempin.

Le maire, le garde-champêtre et le chef du district de la gare de Seclin, se rendirent sur les lieux, purent établir son identité grâce à ses papiers et constatèrent que le cadavre ne portait que quelques ecchymoses au visage.

Tout semble indiquer que M. de Robespierre a été victime d'un accident. Aucune trace de violence n'a été relevée et l'état dans lequel il a quitté Lille indique suffisamment que la moindre imprudence de sa part pouvait lui être fatale.

Le corps sera quand même autopsié.

M. de Robespierre descendait en ligne collatérale du fameux conventionnel.

***

Notre correspondant de Carvin nous télégraphie :

« Le cadavre de M. de Robespierre a été ramené à Carvin mardi soir. Le malheureux pharmacien qui était célibataire vivait avec une servante et un élève pharmacien.

Depuis quelque temps il donnait des signes d'aliénation mentale.

AVESNES

Tentative d'assassinat
A ENGLEFONTAINE

Nous recevons de Le Quesnoy la dépêche suivante :

Le nommé Zéphir Rolland, âgé de 75 ans, demeurant à Englefontaine, a tenté d'assassiner sa nièce, Hollande Lœtitia, âgée de 26 ans, et a voulu se suicider ensuite, mais n'a pas réussi. Il est gardé à vue. Détails suivront.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS

LES ABUS AU RÉGIMENT

Sous ce titre nous lisons dans la Lanterne :

On signale de Calais un abus singulier que doit ignorer assurément M. le ministre de la guerre.

Dans cette ville, en effet, on fait travailler les soldats à des occupations qui n'ont aucun rapport avec celles que l'on doit demander à l'armée. C'est ainsi que des hommes en *service commandé* ont dû mettre en état la surface glacée du Vélodrome de Calais qui dépend d'une société absolument privée. Les soldats, sous les ordres d'un brigadier, se servaient des pelles et des balais réglementaires et ainsi ils travaillaient au bénéfice de particuliers avec les outils et instruments de l'Etat.

On se demande de quel droit on fait ainsi peiner le soldat pendant des journées entières en dehors de son service, la seule chose qu'il doive tant qu'il est au régiment.

Quant à l'instruction militaire, nous ne croyons pas qu'on la remplace avec avantage par le maniement du balai dans un vélodrome.

Nous demandons que l'on fasse une enquête à ce sujet ; nous demandons que les chefs qui commandent de tels travaux soient rappelés à leur devoir qu'ils paraissent ignorer.

M. B.

CARTES de VISITE
Très soignées
SUR BRISTOL ET IVOIRE
à **1** fr. **25**, **1** fr. **45** et **2** francs le Cent.
Demander spécimens aux bureaux du Journal, ROUBAIX, 65, rue des Fabricants ; TOURCOING, 53, rue Verte, et à tous nos vendeurs. — Par la Poste, ajouter 25 cent. par 100 de cartes et par 100 d'enveloppes.

LA SANTÉ EST ASSURÉE
à tous ceux, hommes, femmes et enfants, qui feront un usage quotidien et régulier de l'excellent
APÉRITIF **BANYULS-TRILLES**
soigneusement préparé avec du **Vieux Vin de BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA** et uniquement recommandé par les **Célébrités médicales.**
Dans tous les Cafés et les Bons Estaminets
A cause des nombreuses imitations refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette **BANYULS-TRILLES.**

LES FAITS DE L'ANNÉE 1899

AOUT

2. Mort de M. Tirman, ancien gouverneur général de l'Algérie. — Le frère Halleray, dont on se rappelle la triomphale réception à Halluin, est condamné pour une écœurante affaire de mœurs à **sept ans de travaux forcés** — L'abbé Masquelier revient une fois encore devant la police correctionnelle et se voit condamné à 1000 francs de dommages-intérêts et à des insertions dans les journaux — Terrible accident à Corbehem : un garde-frein est coupé en deux par un train — Un baigneur se noie accidentellement à Haubourdin — 5. Violent incendie rue de Juliers à Lille — Découverte d'un cadavre dans un *champ à l'Arbrisseau* — 6. Epouvantable catastrophe de chemin de fer à Juvisy : dix-sept morts, soixante-seize blessés — Violent orage à Lille et dans la région ; une jeune fille tuée dans son lit par la foudre à Herseaux — Terrible explosion de mine à Ciney (Belgique) : quatre ouvriers tués, cinq blessés — 7. Le capitaine Dreyfus comparaît devant le Conseil de guerre de Rennes. Le *Progrès du Nord* publie de nombreuses éditions du soir.

La première journée est tout entière consacrée à l'interrogatoire de Dreyfus. — Le huis-clos est ordonné en ce qui concerne les pièces dites secrètes. — M. Dalcassé est reçu en audience par le Tzar. — Suicide d'une jeune femme, rue du Long-Pot, à Lille. — A Hautmont et à Louvroil, des baigneurs imprudents se noient. — 8. Le *Matin* publie le rapport officiel sur le séjour de Dreyfus à l'île du Diable, qui est un aveu des supplices physiques et moraux infligés au malheureux condamné — Les ouvriers du gaz de Paris décident la grève générale — 19. Du Paty de Clam se dit très malade. — Le sieur Saiens, curé à Aix, accusé d'attentats à la pudeur, est condamné par défaut à un an de prison et 200 francs d'amende. — On signale un nouveau scandale clérical à Cambrai. — 14. Affaire Dreyfus : fin du huis-clos. — Le fils du général Maillard organise dans le *Petit Français* un plébiscite d'officiers contre le gouvernement de la République. — M. le Préfet du Nord interdit les combats entre taureaux et fauves. — Découverte d'un complot contre la République : Arrestation de Déroulède et de ses complices, perquisitions.

M. Buffet est arrêté à la frontière belge — MM. Marcel Habert et Georges Thiébaut en fuite — Le gouvernement possède des preuves réelles du complot — La municipalité de Lille est reçue par M. Millerand, ministre du Commerce, qui accepte de venir inaugurer l'Ecole pratique d'industrie — Six *religieuses sont arrêtées à Tourcoing pour fraude* — 13. Déposition du général Mercier : c'est un effondrement de l'accusation — Jules Guérin et nombre de ses amis se retranchent dans une maison de la rue de Chabrol et refusent d'ouvrir leur porte, menaçant de se défendre si l'on emploie la violence. — Congrès national du Parti ouvrier à Epernay — Fêtes du Denier des Ecoles laïques au Palais-Rameau — Carnaval d'été de Fives-Saint-Maurice, première journée — Un jeune gymnaste lillois est broyé en gare de Douai — Fêtes patriotiques à Landrecies — 14. Me Labori est victime d'un lâche attentat : Un assassin nationaliste lui tire par derrière un coup de revolver et s'enfuit ; on ne peut le retrouver. L'état du blessé est grave. Des documents importants sont volés sur la victime ; des télégrammes de sympathie arrivent de tous les points du globe au vaillant défenseur du capitaine Dreyfus — Dépositions entortillées des généraux Mercier, Chanoine, Zurlinden, Billot et de l'ancien ministre de la guerre, Cavaignac, qui approuvent la condamnation de 1894, sans fournir aucune preuve de culpabilité — Assassinat d'une femme, rue de la Lys à Roubaix.

16. Le tortionnaire André Lebon, ancien ministre des colonies, est entendu par le conseil de guerre de Rennes ; il ne manifeste aucun regret de sa barbarie et tente de justifier l'emploi de la *double boucle* — Dépositions de Mme Henry, du général Roget, du boyaudier de Lyon, le sieur Villoa — 17. Le général Roget continue sa déposition, puis on entend M. Bertulus qui proclame l'innocence de Dreyfus et la culpabilité d'Esterhazy ; vif incident entre le témoin et Mme Henry ; il est démontré que l'intervention de cette dernière est une scène de cabotinage préparée de longue main — La déposition du colonel Picquart produit une grosse impression — On découvre un nouveau faux de l'ancien ministre Mercier.

18. Le général Roget répond au colonel Picquart qui réplique en démontrant les manœuvres coupables de l'Etat-major. On remarque la partialité écœurante du président du Conseil de guerre qui interrompt constamment le colonel Picquart et laisse la parole aux généraux témoins — L'état de Me Labori est satisfaisant. A son retour des bains de mer, M. Prudhomme, juge d'instruction, se décide à s'occuper de l'assassinat d'Hallennes-les-Haubourdin. Il entend dix-neuf témoins — Manifestation contre le sectionnement électoral de Roubaix — Un soldat se suicide à Avesnes en se jetant sous un train en marche.

19. Le commandant Cuignet prononce un véritable réquisitoire contre le capitaine Dreyfus ; le président lui donne toute latitude à ce sujet — Le général Le Mouton de Boisdeffre est entendu ainsi que le général Gonse dont la déposition ridicule est accueillie par des rires — Le capitaine Dreyfus proteste contre les affirmations sans preuves de ces *témoins passionnés et haineux* — *Certains journaux* émettent des doutes sur la réalité de l'attentat contre Me Labori, et un journal lillois, le *Peuple*, sert à ses lecteurs la grosse infamie suivante :

La vérité la voici : Un policier a tiré à blanc sur Labori, qui était entendu avec lui ; l'avocat comédien s'est laissé tomber. Picquart, et son collègue ont fait semblant de poursuivre l'assassin qui est entré dans une maison amie pour changer de costume et le tour a été joué.

On aura fait à Me Labori une petite entaille au moyen d'un bistouri, quelque chose de pas bien terrible, afin de simuler une entrée de balle.

20. Manifestation révolutionnaire à Paris ; un commissaire de police blessé ; pillage d'une église ; nombreuses arrestations. — 21. Les généraux et *autres officiers continuent leurs réquisitoires.* Dreyfus proteste énergiquement contre leurs dires — On apprend que les capitaines Voulet et Chanoine, chargés d'une mission en Afrique ont assassiné un lieutenant-colonel, M. Klob et le lieutenant Meynier chargés par le gouvernement de mettre fin à leurs exactions. Les criminels sont en fuite. — Un représentant de commerce de Lille est tué d'un coup de poing par un soldat du 110e de ligne.

Me Labori revient assister son client au conseil de guerre. On lui fait une ovation enthousiaste. Le faussaire Mercier est acculé par la défense — Dreyfus refute victorieusement les dépositions des officiers témoins — Un cher frère viole une fillette dans le Morbihan — M. Vatin, préfet du Nord, offre un banquet aux conseillers généraux.

23. Le commandant Carrière se montre très inconvenant vis-à-vis de la défense — Horrible suicide à Orchies. — 24. L'attitude du commandant Carrière et du président Jouaust sont de plus en plus scandaleuse — Les accusateurs sont en pleine déroute — Déposition de Mertian de Muller le visiteur du château de Postdam, dit *l'homme aux pieds nickelés ; c'est un long éclat de rire* — 25. *Le colonel du Paty* se dérobe à l'aide d'un certificat de maladie — Déposition grotesque et incompréhensible de Bertillon — Guérin tire des coups de revolver sur les agents qui gardent les abords d'un fort Chabrol — 26. M. Valerio démontre le Charlatanisme de Bertillon — Le capitaine Freystaetter prouve que des pièces secrètes ont été communiquées en 1894 en Chambre du Conseil. Il inflige un sanglant démenti au colonel Maurel, le président du premier conseil de guerre. M. Paraf-Javal vient démontrer l'inanité du système Bertillon.

27. Grand festival international à Tourcoing ; ouverture de la Foire de Lille ; au conseil de guerre de Rennes, déposition des anciens experts ; M. Charavay reconnaît s'être trompé et attribue catégoriquement le bordereau à Esterhazy ; tentative de meurtre au Cateau — Drame dans un atelier, rue de Paris : un contre-maître frappé par un ouvrier — 31. Au Conseil général, vote du sectionnement électoral de Lille, Roubaix, Hazebrouck, Ronchin, etc. Vifs incidents.

FINANCES

Paris, le 2 janvier 1900.

Tous les cours se sont relevés par suite de la cote en hausse des valeurs anglaises, de la bonne tenue de l'Extérieure et de l'abondance de l'argent.

Le 3 0[0 progresse à 99.11.

Le 3 1[2 0[0 à 101.65.

Les Sociétés de crédit sont fermes.

Le Crédit Lyonnais fait 997.

Le Comptoir National d'Escompte 615.

La Société Générale 600.

Le Crédit Foncier cote 720 ; *ses obligations foncières* 1892, 3 0[0, au prix de 455 fr., donnent un revenu de 3,30 0[0 qui atteint 3,70 si l'on tient compte des lots. Etant donnée la garantie incontestable de ces titres, il est difficile de rencontrer un placement plus avantageux.

Les Lots Turcs sont en reprise à 128.50.

Demandes suivies en actions des Brasseries Zimmer. Depuis 1897 les recettes de ces établissements accusent une progression continue, assurant à ce titre un dividende de 9 fr. et il est facile de prévoir encore une augmentation sensible des bénéfices, à raison de l'Exposition.

A 161.50 les obligations de la Société Générale des Assurances agricoles constituent un placement avantageux et sûr, puisqu'elles rapportent 4 0[0 et qu'elles sont gagées par le capital social de la Compagnie qui est de six millions, par les réserves constituées et par un portefeuille des plus importants.

Les obligataires du Nord de l'Espagne ont intérêt à adhérer immédiatement au Convenio, car ils hâteront le moment où ils toucheront 17 piécettes au lieu de 15, résultat que leur apathie ne pourrait que retarder sans l'en empêcher.

Nos Chemins de fer français sont en reprise.

SPECTACLES & CONCERTS

Hippodrome-Théâtre de Roubaix. — L'Administration de l'Hippodrome informe les abonnés des représentations de M. Baret, qu'ils ont droit aux représentations d'opéra ou d'opéra-comique qui auront lieu à partir du 1er janvier 1900 et que ces représentations comptant dans les dix-sept spectacles qui restent encore à donner.

Programmes des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Lille. — (Direction : A. Barbe). — Places gratuites de 11,201 à 11,600. — Jeudi 4 Janvier 1900. — Bureaux à 6 h. 1[2. — Rideau à 7 heures 1[2. — Première représentation de **Lakmé**, opéra comique en 3 actes, musique de Léo Delibes.

On commencera par : **le Gendre de M. Poirier** comédie en 4 actes d'Emile Augier.

PETITE CORRESPONDANCE

Un ouvrier à Mouchin. Cela dépend de l'arme à laquelle vous êtes affecté. Mais vous pouvez remettre à la gendarmerie une demande adressée au général commandant la subdivision. — *M. Léon Demory.* Il s'agit d'une affaire de famille assez sérieuse pour prendre conseil d'un notaire d'abord, et ensuite d'un avocat, s'il y a lieu. Nous ne saurions émettre d'avis sur une question pouvant diviser le père et les enfants.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de

Madame Jules LEHOUCQ
née Coralie LEMAIRE

décédée à Tourcoing, le 31 Décembre 1899, à l'âge de 62 ans, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation d'assister à la MESSE DE CONVOI qui sera célébrée le Mercredi 3 Janvier 1900, à 9 heures du matin, aux VIGILES DES MORTS qui seront chantées le Mercredi 3 Janvier 1900, à 3 heures 1[2, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le Jeudi 4 dudit mois, à 10 heures 1[2, en l'église du Sacré-Cœur, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la Ville, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard Gambetta, 13, Tourcoing.

VICES DU SANG — DARTRES, ECZEMAS, SYPHYLIDES, disparaissent infailliblement par l'emploi du Dépuratif Mexicain du **Dr Jackson**, Prix 5 fr. et de la Pommade Jackson, 2 fr. 50, unique pour les Ulcères variqueux. — Pharmacie **Couvreur** ; à la Pharmacie **Bruneau**, 2, rue de Lille à Tourcoing et dans toutes les pharmacies. n. 9

DOCTEUR MERLIER
148, rue de Lannoy
Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 9 heures, pour maladies générales (Estomac, cœur, poumon, etc.)
Mardis et jeudis, de 2 heures à quatre heures, consultations spéciales de maladies de la peau et syphilitiques.
Les malades sont priés de prendre leur urine avec eux et s'ils toussent, leurs crachats.
Visites en ville. — Vaccinations et revaccinations gratuites, le dimanche, de 11 heures à midi.

LA VUE conservée ET AMÉLIORÉE
par **l'emploi** des verres **silex-achromatiques.** Pince-nez et Lunettes nouveaux systèmes ne tombant ni blessant le nez. **Optique.** Lunetterie riche et ordinaire. **Pince-nez depuis 1 fr. 25. Lunettes depuis 0,75.** Jumelles, Baromètres. Spécialité de Thermomètres pour Teintureries, Brasseries. Alcoomètres, etc., etc. Niveaux, Compte-fils, Boîte à Compas, Boussoles, Loupe, etc. **Yeux artificiels.** — *A L'OPTOMÈTRE,* **José**, opticien-spécialiste, 49, Grande-Rue (Place de la Liberté), Roubaix. n.c.

COMPAGNIE FINANCIÈRE
Belge-Française
Société anonyme au capital de 2,500,000 f.
Siège Social à Bruxelles, 17, rue Neuve
AGENCES :
Roubaix, 6, rue de la Gare.
Tourcoing, Place de la République, 16 bis.
Hautmont, Place St-Anne.
Valenciennes, Passage Boca.
Douai, 11, rue Léon-Gambetta.
Lens, angle de la rue de la Gare et de la rue du Château.
Arras, 3, rue Gambetta.
Dunkerque, 11, rue du Château.
Amiens, passage de la Renaissance.
Armentières, 5, rue des Rotours.
La *Compagnie Financière Belge-Française* fondée par un groupe Franco-Belge, traite aux conditions les plus réduites, toutes
Opérations de Bourse au comptant — **Opérations à forfait** — *Titres contre espèces* — **Opérations de Banque et d'Escompte.**
Elle délivre sans frais, à ses guichets, un grand nombre de valeurs inscrites à la cote de Bruxelles, et exécute à cette bourse tous ordres d'achats et de vente **au courtage de 1/100e** et au cours moyen de la journée.
Ordres de Bourse sur toutes les places françaises et étrangères
Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales
Paiement de tous coupons, **sans frais** à l'échéance sous escompte et à toute époque avant l'échéance.

MARCHÉ A TERME
de Roubaix-Tourcoing

du 2 janvier 1900

COTE OFFICIELLE DES PEIGNÉS
(Cours établis sur la moyenne des prix vendus)
Type unique

TERME	COURANT Cote préc.	COURANT Cote jour.	ANCIEN Cote préc.	ANCIEN Cote jour.	Peignés Type A. S. Cote préc.	Peignés Type A. S. Cote jour
Janvier 1900	6 50	6 50	..	..	..	..
Février	6 575	6 575	..	..	..	..
Mars	6 65	6 65	..	..	..	..
Mars nouv.	..	..	..	..	..	..
Avril	6 65	6 65	..	..	..	..
Mai	6 65	6 65	..	..	..	..
Juin	6 675	6 65	..	..	..	..
Juillet	6 675	6 375	..	..	..	..
Août	6 675	6 675	..	..	..	..
Septembre	6 675	6 675	..	..	..	..
Octobre	6 675	6 675	..	..	..	..
Novembre	6 675	6 675	..	..	..	..
Décembre	..	..	..	..	..	..

Tendance : Soutenue.

AFFAIRES TRAITÉES

Janvier	10,000	»	à 6.475
Id.	5 000	»	à 6.50
Mars	5,000	»	à 6.625
Id.	5,000	»	à 6.65
Id.	5.000	»	à 6.65
Avril	5,000	»	à 6.65
Mai	10,000	»	à 6.65
Juin	15,000	»	à 6.65
Id.	5,000	»	à 6.675
Juillet	10,000	»	à 6.65
Id.	15,000	»	à 6.675
Id.	5,000	»	à 6.70
Août	15,000	»	à 6.65
Id.	30,000	»	à 6.675
Id.	5,000	»	à 6.70
Septembre	10,000	»	à 6.675
Octobre	5 000	»	à 6.65
Id.	5,000	»	à 6.675

Total de la journée : 160.000

Stock au 31 décembre 1899 ..... 844.000
Stock au 30 novembre 1899 ..... 744 000

Augmentation 100,000

Anvers. — 150,000 kilos sur mars, à 6,45.
Tendance soutenue.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 5¼, LILLE

Le gérant : E. DUGARDIN

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 42

LE CLUB des Coquins

Par Alexis BOUVIER

DEUXIÈME PARTIE

Mlle Beau-Sourire

Et c'était un tableau tout à fait original que celui de ces gens costumés, l'un en paillasse, l'autre en pitre, une jeune fille en danseuse et une vieille femme en marquise, au milieu de la forêt, n'ayant pour tout bagage que les instruments qui leur servaient à faire la parade, une grosse caisse, un trombone et des cymbales ; comme linge, quelques chiffons que les femmes venaient de laver à une source et qui séchaient sur les branches...

Tous ces costumes bizarres, aux couleurs criardes, aux ornements de clinquant, perdus dans le vert des feuilles, formaient un amusant tableau.

N'en voulant pleurer, ils riaient de leur misère, ils plaisantaient de leur famine, ils riaient en montrant des dents aiguës qui voulaient mordre.

Ils se mentaient pour se consoler.

Le pitre sortait de dessous le chemin vert... En le voyant, les deux femmes et l'homme, celui qui paraissait être le directeur de la petite troupe, et qui était couvert du costume de Bilboquet, s'élancèrent vers lui et demandèrent :

— Eh bien ?

— Rien, répondit le jeune homme avec découragement... rien !

— Tu n'as rien trouvé... rien vu ? demanda encore la paillasse.

— Rien, patron... absolument rien.

— Eh bien ! nous sommes gentils exclama la grosse femme habillée en marquise, pas de vivres, plus de vêtements... qu'allons-nous faire ?

— Oui, qu'allons-nous faire ? répétèrent les trois autres, pendant que le paillasse, les bras croisés et le menton dans une main, réfléchissait.

— Silence ! le recueillement est propre à l'étude ; qu'on étudie.

— Pour cela, il faut manger d'abord... reprit la grosse femme.

— Bourgeonnette, vous avez toujours eu des vices... ne pouvez-vous, en face de la nature... de la grande... de la superbe nature... revenir à des goûts simples, qu'ont seules les âmes d'élite ?

— Mon âme est d'élite, elle ne réclame pas... C'est le corps.

— Fi que c'est laid ! une artiste ! n'aimez-vous pas votre art ?... Qui aime bien, pâtit bien... Regardez Finot.

— Moi, patron, mon silence est tout approbatif pour Mme Bourgeonnette...

— Eh ! niais, ne pouvais-tu apporter le dîner du soir...

— Dans un bois ?

— On trouve des escargots... des grenouilles...

— Oui, oui, fit en riant Finot, vous savez faire sauter la grenouille.

— Seul, vous me voyez calme... je reste artiste, moi, planant au-dessus de vous, vivant de l'art, par l'art et pour l'art... me moquant des misérables besoins de la vie.

— Mon petit, je vais vous parler franchement : ce que vous me dites là ne m'étonne pas du tout.

— Cela ne vous étonne pas ?

— Pas le moins du monde... Quand nous allons de ville en ville... travaillant toujours... qui est-ce qui a la caisse ?

— C'est moi ! fit le paillasse avec dignité.

— Qui est-ce qui dans les jours difficiles, oubliait les autres et se soignait bien, lui ?

— Moi ! Et vous n'avez pas compris que c'était dans votre intérêt à tous.

— Comment ! exclama la jeune fille, qui jusqu'alors s'était occupée des loques et n'avait pas parlé ; comment, dans notre intérêt ?

— Qu'est-ce qu'il dit ? protesta Bourgeonnette, dans notre intérêt ?

— Ecoutez mes enfants... raisonnons un peu : quel est celui sur lequel les regards sont sans cesse dirigés ?

— Moi, pardi, fit le clown avec conviction, et en montrant fièrement la plantureuse poitrine qui devait être cause de cette curiosité.

Le patron se contenta de hausser les épaules et il continua :

— Quel est celui duquel chacun s'occupe ?... quel est celui qui vous représente ? moi, moi, toujours moi ; c'est pour vous mieux représenter que je me soignais... c'est pour mieux défendre vos intérêts que je cherchais à attirer l'envie et non la pitié.

— Tout cela, c'était bon à entendre quand la marmite était pleine ; aujourd'hui les poches sont vides, les malles saisies, les estomacs creux, les vêtements... indiscrets... il faut en finir.

Oui, approuvèrent Finot et la jeune fille, il faut en finir.

— Qu'entendez-vous par ces mots ? demanda le paillasse inquiet.

La grosse femme qu'on appelait Bourgeonnette, à cause de son nez trognonnant, se campa sur ses hanches et dit gravement :

— Nous entendons par ces mots qu'il faut nous séparer et gagner chacun de son côté le village le plus proche.

— Malheureux ! y pensez-vous ? et si vous tombez sur des gendarmes ?...

— Les gendarmes !... Je n'ai jamais été mal avec eux... Vous l'avez dit, c'est vous, chef de troupe, notre patron, qui êtes notre directeur seul responsable..., et c'est justement pour ça qu'il vaut mieux vous laisser là...

— Non, mes enfants, non, je ne veux pas me séparer de vous.. J'ai eu vos jours de joie, vous devez avoir mes jours de peine..

— Alors, trouvez un moyen...

— Je ne tiens pas absolument à un dîner complet, dit Finot, mais au moins un plat...

Le paillasse sembla réfléchir longuement, puis il reprit :

— Ecoutez-moi, mes enfants.

— Nous écoutons.

— Ceux qui me quitteraient risqueraient à cette heure, dans ce bois sombre, de rencontrer quelques vauriens qui leur manqueraient...

— Ça, je m'en fiche ! exclama Bourgeonnette.

— Bourgeonnette, vous avez du charme... vous avez du courage... C'est très bien ! il n'y a que chez les artistes que l'on trouve encore des gens prêts à tous les sacrifices... Je reprends mes enfants : ayant plusieurs fois dans les villes que nous honorons de nos exercices, reçu la recette et oublié de donner la représentation... à cause d'indisposition... ayant fait entendre partout notre crâne devise.

— « Sauvez la caisse ! » hurla Finot.

— C'est ça..., nous avons trois fois été arrêtés... trois fois nous avons trouvé des sauveurs !... La police obstinée se mêle comme toujours à nos exercices... elle nous saisit, nous nous débattons et lui passons le pied, elle trébuche..., et nous revenons toujours au milieu de ces peuples admirateurs sincères des véritables artistes. La dernière fois enfin, Bourgeonnette, dite le *Rosier de Dijon*, vous deviez avaler deux sabres... la foule montrait peu d'enthousiasme, nous annonçâmes que vous avaleriez un fusil ; on commença à s'intéresser, mais la caisse n'était pas envahie.

J'annonçai alors que le fusil serait chargé et qu'au commandement : feu ! donné par M. le maire, on ferait partir l'arme dans l'estomac du « Rosier de Dijon ». Cette fois la foule se précipita... Elle fut bientôt suivie par les agents, car, pris d'une subite indisposition, nous avions dû nous porter dans une autre ville... et le commissaire, savez-vous comment il qualifia cet accident... Escroquerie ! et, mes enfants, on condamne à la prison pour ces choses-là dans notre belle France...

Le moins, c'est deux ans... Evidemment on nous cherche, voulez-vous encore risquer de tomber entre les mains des agents ?... Vous savez le chemin que nous avons dû prendre pour échapper à ceux qui nous poursuivaient ?

— La fenêtre.

— Evidemment on nous cherche ; voulez-vous encore risquer de tomber entre les mains des autorités ?

— Oh ! non... certainement non !

— Mais enfin, reprit Bourgeonnette, il faut vivre... et avec quoi ?

Le patron était un cynique, il avait la plaisanterie féroce :

— Geneviève de Brabant n'en avait pas plus que vous... et vous savez qu'elle vécut, en élevant même des animaux.

— En voilà une malheureuse tournée...

— Voici la nuit qui tombe, si encore nous connaissions les chemins... n'ayant pas la ressource des villes, nous pourrions nous adresser à des particuliers,.. pour avoir un gîte...

— Et n'importe quoi à se mettre sous la dent.

— Nous sommes quatre dit le paillasse, et sur quatre pas un de nous n'a dans les environs, un ami, ou tout au moins l'ami de l'ami d'un ami... ou d'un parent dans les environs...

— Nous ne savons pas seulement où nous sommes...

— Vous êtes ici à quelques lieues... de Pantin et de Poissy, dans la forêt du Teuil... bois très recherché.

— Oui, par ceux qui aiment la solitude.

Finot, qui préparait les loques pour le départ, s'écria joyeusement :

— Voici du monde... nous sommes sauvés...

Le paillasse bondit au contraire et exclama épouvanté :

— Nous sommes perdus, mes enfants... ce sont les autorités...

— Mon miroir ? où est mon miroir ? s'exclama Bourgeonnette... Chérie... où est mon miroir ?... Si c'est M. le maire, je ne veux pas être surprise ainsi...

— Allons, mes enfants, de la prudence. Bourgeonnette, en route ; vite, Finot, Chérie... en route, mes enfants.

Ecoutant les conseils prudents du patron, les saltimbanques se hâtèrent de ramasser les épaves de leur bagage. Le paillasse prit la grosse caisse ; Finot, le tambour et les cymbales ; Bourgeonnette le trombone ; la jeune fille, qu'on appelait Chérie, avait en hâte décroché les loques qui pendaient aux arbres.

Ils partaient, lorsque le patron, ayant jeté un regard inquiet sur le danger signalé par Finot, s'écria :

— Mais les agents de l'autorité se composent d'un seul homme... Quel singulier uniforme !

— C'est un gâte sauce, ça.

Tous s'arrêtèrent ; le patron dit même impudemment :

(A suivre.)